

# L'Écho Chapellois



## Edito

Chapelloises, Chapellois,

Le COVID occupe toujours notre esprit, même si les contaminations diminuent et l'étau des contraintes sanitaires se desserrent. Il faut pour autant faire preuve de prudence.

En tant qu'Adjoint à la voirie et aux bâtiments communaux, je vous informe que de nombreux chantiers sont en cours ou vont être amorcés dans les mois à venir.

La réfection de différents tronçons routiers a été effectuée :

- Le Brulay vers les Trois Routes
- Les Trois Routes (anciennes départementales) vers la RD 776
- Une portion au niveau du village de la Moinerie

Concernant le reste du réseau routier communal, l'entretien est prévu mi-juin. Quant aux chemins sablés, il se fait au cas par cas, au gré des besoins. Avant l'été, le broyage des accotements de tous les chemins et routes communales va être réalisé. Je n'oublie pas, bien sûr, l'aménagement de la rue du Plat d'Or, dossier d'envergure, dont les différentes phases préalables sont en cours d'élaboration.

Pour la partie bâtiment, le sous-sol de la salle polyvalente va être transformé afin de le rendre plus fonctionnel, avec pour objectif d'y créer :

- Différents box pour offrir du rangement aux associations
- Une salle de réunion aménagée
- Des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Le projet de réalisation d'un hébergement dans les locaux de la Bonne Franquette a été voté pour un début des travaux en septembre 2021.

En espérant que le deuxième semestre de l'année nous permette de retrouver une vie sociale la plus normale possible.

Franck SOULAINÉ,  
Adjoint

Numéro 126  
Juin 2021

## SOMMAIRE

- Edito
- Elections
- Vie Municipale P 3 à 7
- Tribune d'expression P 8
- Vie de l'école P 9
- Vie Culturelle P 10
- Associations P 11 à 13
- Les Comptes-rendus P 14 à 19
- Mémento P 20



### 1 pile = 1 don

L'opération 1 pile = 1 don organisée par l'AFM en décembre et janvier dernier pour ce Téléthon 2020 à laquelle s'était associée Bouëxic Animation, a permis de récolter plus de 10 tonnes de piles (10 223 kg 40) dans le département d'Ille et Vilaine et ainsi collecter plus de 2 555 € dans la cagnotte du Téléthon.

L'opération sera renouvelée pour cette année, un bac se trouve à l'agence postale.

# Elections Départementales et Régionales

**Dimanche 27 Juin 2021**

**De 8h00 à 18h00**

**à LA SALLE POLYVLAENTE de LA CHAPELLE-BOUËXIC,**  
avec 2 Bureaux de vote.

Un peu de connaissances concernant les principales compétences du département et de la Région :

## **Département :**

- . Action sociale (A.P.A Personnes âgées).
- . Soutien au Handicap.
- . Enfance Jeunesse en difficulté – PMI.
- . Revenu de solidarité active.
- . Collèges.
- . Routes départementales et mobilités.
- . Sport, culture, tourisme.
- . Service de secours et d'incendie.
- . Espaces naturels sensibles (Exemple : Le Canut).



## **Région :**

- . Développement économique.
- . Lycées.
- . Transports dont les transports scolaires.
- . Les ports et voies fluviales.
- . Tourisme
- . Formation professionnelle (apprentissage, alternance).



**Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Carte vitale avec photographie.
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie.
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
- Permis de conduire (en cours de validité).
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

## Tournage d'un film



Le 17 avril dernier se déroulait dans la commune le tournage d'un film promotionnel. D'une durée d'une minute trente, il fera partie des nouveaux moyens de communication mis en place par l'équipe municipale.

Ce film permet de mettre en valeur la Commune, son patrimoine, son environnement, son action culturelle et sportive. L'idée est de donner envie aux gens de venir visiter notre Commune.

Nous remercions les figurants bénévoles qui ont participé au tournage tout le long de cette journée.



## Chardons



Nous rappelons que les propriétaires, les agriculteurs, les métayers, les usufruitiers et usagers sont tenus de procéder **du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre** à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction devra être opérée par voie mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.

## Mise en place du « Savoir rouler à vélo » à l'école.

En Janvier 2018, l'État a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique vélo en autonomie, pour l'ensemble des enfants, avant l'entrée au collège.



La classe de CM1 bénéficie cette année de cette opération encadrée par Fabien VOISIN, titulaire d'un diplôme d'État.

Durant un cycle d'environ dix heures, cela va permettre aux enfants de devenir autonomes à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique et se dé-

placer de manière plus écologique et économique.

Le « savoir rouler à vélo » se décompose en trois grandes étapes, « savoir pédaler », maîtriser les fondamentaux du vélo, « savoir circuler », découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé et enfin le « savoir rouler à vélo », circuler en situation réelle.

## Pumptrack



Réalisé en 2018, par P-Tracks en collaboration avec la Commune, le pumptrack n'a cessé de faire des heureux, aussi bien auprès des jeunes du Cyclo Club Chapellois, qui l'utilisent régulièrement lors des séances, que des jeunes et moins jeunes habitants ou non de la Commune.

Espace extérieur en terre, pour son bon fonctionnement et sa bonne utilisation, le pumptrack nécessite un certain entretien ; celui-ci est réalisé en partie par Fabien VOISIN, encadrant VTT et le service technique.

Néanmoins, très peu utilisé en 2020 suite aux confinements, la végétation en avait fortement profité pour envahir une partie de la largeur de la piste. Autre effet durant cette crise Covid-19, la pratique du vélo faisant partie des rares activités encore autorisées depuis quelques temps, nous avons constaté une forte fréquentation de cet espace avec parfois une vingtaine de personnes présentes sur site.

Avec l'arrivée du printemps, nous avons donc décidé de faire un gros travail d'entretien de la piste. Le pumptrack s'est vu entièrement gratté de son herbe puis entièrement resablé.

De plus, nous en avons profité pour aménager une zone de maniabilité trial constituée de bloc en béton ou en pierre. Les pratiquants du Cyclo Club Chapellois vont pouvoir avec leurs encadrants acquérir de nouvelles compétences.

Concernant les autres utilisateurs de cet espace, avant toute utilisation, nous vous demandons de prendre connaissance et de respecter le règlement qui a été mis à jour. Vous le trouverez affiché sur le tableau se situant à l'arrière de la salle de sport ou sur le site internet de la Commune.

Bon amusement à tous !



# P

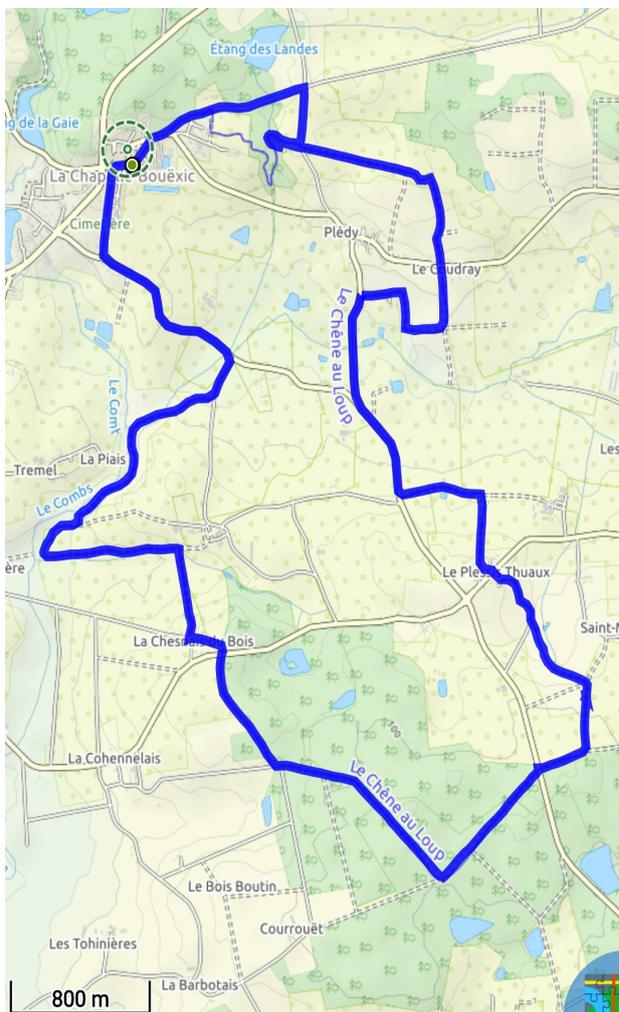
## arcours pédestre



Au départ du parking de l'église, le circuit pédestre de La Chapelle-Bouëxic traverse la Commune jusqu'à Mernel, le Bois de Courrouët et son Chêne au Loup que vous croiserez sur votre chemin.

Entièrement rebalisé en cette période de printemps, sur le parcours, vous suivrez le balisage jaune ainsi que les panneaux marqués « Circuit de La Chapelle-Bouëxic » durant une quinzaine de kilomètres. Le circuit a légèrement été modifié sur la fin, de nouveaux prospectus avec la carte seront prochainement édités. Nous vous remercions de signaler en Mairie tout incident que vous pourriez constater sur le parcours.

Nous vous souhaitons à tous de belles balades !



# R

## ecensement militaire

Sont concernés par la 2ème période de 2021, tous les jeunes **nés entre AVRIL et JUIN 2005**. Ils doivent se faire recenser **avant le 30/06/2021**. Pour la 3ème période, les jeunes nés entre **JUILLET et SEPTEMBRE 2005** auront jusqu'au 30 septembre.

Ils doivent se présenter (ou leur représentant légal) à la Mairie durant cette période, munis du livret de famille.

**Contact : ☎ 02.99.92.01.15** Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)





# Naissance d'un nymphe

Tout l'été, l'artiste chapelloise Mari Gwalarn est en résidence sur la Vigne. Si sa présence est prévue de longue date, inscrite dans le circuit du programme "Destination Rennes et les Portes de Bretagne", son projet s'intègre tout à fait dans le premier circuit des 4 saisons de la Chapelle-Bouëxic, il en devient même une pièce d'importance.

C'est donc à "la Naissance d'une nymphe" que Mari Gwalarn vous invite en vous accueillant à des ateliers participatifs gratuits tout au long de la saison estivale (jours et horaires ci-dessous). Petits et grands, il s'agira pour vous de participer à l'élaboration d'un prototype de sculpture qui restera ensuite exposé sur la Vigne, prenant ainsi toute sa place dans le parcours des 4 saisons.

- **26 juin de 14h à 18h**
- **Tous les samedis après-midi du mois de juillet, de 14h à 18h**
- **les 21 et 28 août, de 14h à 18h**
- **Et, en cours individuels ou petits groupes sur RDV en semaine, en juillet et août, plus de renseignements au 06.24.15.63.70 ou par e-mail à [mari.gwalarn@hotmail.fr](mailto:mari.gwalarn@hotmail.fr)**

Plus d'infos sur le site <https://jardinsdelavigne.wixsite.com/blog>



D'ores et déjà, vous avez peut-être croisé "le Petit Vandale" sur la Vigne... Une création de Mari GWAR-LARN réalisée pour la commune lors d'un précédent atelier participatif avec les enfants.

**Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) des 4 Rivières & antenne MDPH : être accompagné dans vos démarches pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.**

- **Pour qui ?**

Le CLIC /Antenne MDPH est un service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et leur entourage, habitants sur une des communes du Pays des Vallons de Vilaine.

- **Quels sont les services proposés et pour quelles démarches ?**

Le CLIC informe, oriente et accompagne dans les démarches en lien avec le maintien de l'autonomie.

Quelques exemples d'accompagnements proposés :

- Informations sur l'offre de services: aides à domicile, portage de repas, téléassistance, établissements (accueil de jour, hébergement temporaire ou permanent, accueil familial)...
- Aides aux démarches administratives en lien avec la perte d'autonomie: dossier APA, inscription en EHPAD, prestations des caisses de retraite...
- Renseignement sur les différentes prestations et accompagnement dans la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Cartes d'invalidité et de stationnement, Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation enfant (AEEH) ...
- L'aide aux aidants
- Des actions de prévention de la perte d'autonomie sont également proposées autour de thématiques comme la nutrition, la prévention des chutes, la conduite des séniors, le sommeil, la mémoire...

- **Qui vous accompagne ?**

L'équipe du CLIC vous propose un accueil gratuit et individualisé

**Contact : Tel : 02.99.52.01.59 - Bâtiment Le Reso - 26 rue du Commandant Charcot,  
35580 GUICHEN Mail : [accueil.clic.4rivieres@gmail.com](mailto:accueil.clic.4rivieres@gmail.com)**

## **Ensemble, poursuivons notre dynamique !**

Compte tenu des élections départementales à venir et dans un souci de neutralité, l'équipe d'Ensemble, poursuivons notre dynamique a fait le choix de ne pas s'exprimer dans cette tribune. La vie comme on l'aime à LA CHAPELLE va reprendre. Bel été !

## **La Chapelle Autrement !**

Compte tenu des élections départementales à venir et dans un souci de neutralité, l'équipe de La Chapelle Autrement a fait le choix de ne pas s'exprimer dans cette tribune. Nous vous retrouverons avec plaisir en septembre ! Prenez soin de vous et de vos proches et passez un bel été !

## Les CE2 jardinent...

A l'école de la Roche Pourprée, Les élèves de la classe de CE2 jardinent sur le thème de la gourmandise ! Voici une présentation de ce projet !



La classe a été inscrite au mois d'avril au Concours des ptits jardins gourmands. Il a été présenté un jardin gourmand pour le 4 juin ! La météo faisant des siennes et les vacances ayant été décalées, la réalisation des semis a été chamboulée ! Nos jardiniers « en herbe » ont su s'adapter et ne se sont pas découragés . Ils ont eu l'idée de concevoir le jardin sous forme de bonbon et sous forme de visage. A l'aide d'affiches de fruits et de légumes, ils ont réfléchi à ce qu'il était possible de faire en cette saison et ont choisi de planter plutôt que de semer...Belle aventure pour apprendre la notion du temps !



Réalisation de la forme du bonbon...



Semis de graines de radis de l'an passé !



Valérie goûte la première fraise du jardin, car son aide est précieuse (récupérer l'eau des pichets, cuisiner...)



Nos petits gourmands ont planté des fraisiers, de la betterave, un mûrier, des tomates, des choux-fleurs, **du basilic, un chèvrefeuille « baie de mai » qui a des baies comestibles, du persil, du maïs à pop-corn**, un groseillier ornementé de fleurs des champs, et d'œillets d'Inde pour les insectes. Voici le lien du site : <https://ptits-jardins-gourmands.fr/realisations/> Résultats courant juin !



## Médiathèque Florence ARTHAUD

Dans le précédent Echo, nous vous avons proposé de voter pour trouver un nom à votre future médiathèque. Vous aviez le choix entre **Florence ARTHAUD**, **Évelyne BRISOU-PELLEN**, **Irène FRAIN**, **Benoîte GROULT** ou **Agnès MARTIN-LUGAND**.

Vous avez choisi **Florence ARTHAUD**.

Merci à tous les participants qui ont été nombreux. Le résultat était serré ! Nous vous tiendrons au courant de la date d'inauguration.

**Florence ARTHAUD** : Née en 1957, « la petite fiancée de l'Atlantique » est non seulement une navigatrice d'exception mais aussi une écrivaine de talent. Elle a écrit six livres avant de disparaître tragiquement en 2015. Fille de l'éditeur Jacques Arthaud, fondateur des éditions Arthaud, elle publie son premier ouvrage en 1982 : *La petite fiancée de l'Atlantique*. En 1990, elle remporte la Route du Rhum. C'est encore à ce jour la seule femme détentrice du titre. Ces mémoires posthume, *Océane*, viennent de paraître. Amoureuse de la Bretagne, elle y a vécu pendant plusieurs années et ne ratait jamais une occasion de vanter les beautés de la région et le caractère de ses habitants.



## Biblio parc

A l'occasion de *Partir en Livre*, la fête nationale du livre jeunesse, la bibliothèque sort de ses murs !

Pour profiter de l'été et des vacances, nous vous proposons de nous retrouver sur la Vigne. Venez écouter vos histoires préférées à l'ombre des cerisiers, picorer notre sélection d'albums illustrés, de BDs ou de magazines jeunesse, découvrir l'art du Kamishibai, pêcher des cadeaux, jouer, dessiner et bien d'autres surprises...



Et cette année, embarquez dans l'univers de l'autrice Sandra Le Guen (*Taxi-baleine*, *Correspondances*...) avec un atelier carte postale à l'attention des enfants de 7 à 11 ans. Attention ! Places limitées. Inscription obligatoire.

**Mercredi 7 Juillet de 14h à 18h. Plus de renseignements à la bibliothèque ou sur [partir-en-livre.fr](http://partir-en-livre.fr)**

## C lub de l'amitié.

A la Chapelle-Bouëxic,  
Reprenons carreau, trèfle, cœur, pique !  
Ensemble, jouons à la belote, au scrabble, aux palets,  
Et bientôt le banquet !  
Les amis, retour aux jeux  
Pour des jours merveilleux !  
Alors, chers adhérents revenons nous divertir !  
Masqués, mais toujours avec nos grands sourires !  
Et nous convions joyeusement  
De nouveaux adhérents !  
Rendez-vous à la rentrée !  
Le Club de l'amitié



## A ssociation spirale Tai Chi.



L'association SPIRALE va bientôt fêter son 1er anniversaire et malgré les conditions sanitaires, nous avons réussi à maintenir les cours pour enfants et adultes en extérieur.  
Quel bonheur cela a été de pratiquer par tous les temps !!  
Alors si vous aussi vous souhaitez découvrir le taichi chuan et le qi-gong n'hésitez pas à nous contacter à [taichispirale35@yahoo.com](mailto:taichispirale35@yahoo.com)  
(1 cours d'essai est offert)



# Anciens Combattants

## Cérémonie du 8 Mai



Comme dans toutes les villes de France, le samedi 8 mai ont commémoré, la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Un anniversaire très solennel où les autorités et les anciens combattants et porte-drapeaux de La Chapelle Bouëxic, en présence du capitaine Nicolas, commandant de la compagnie de commandement et de logistique de Bruz, ont pu se recueillir en mémoire des combattants. La cérémonie était présidée par le Maire.

Après le dépôt de gerbe, Armand POUESSEL, président honoraire des anciens combattants, a remis la croix commémorative de l'AFN, la croix commémorative de l'Algérie et la croix de combattant à André GAINARD de la Boutinais.

On notera aussi la présence, lors de cette cérémonie d'une belle collection de Jeep, des véhicules correspondants à ceux utilisés lors de la libération de la France.



# ASSOCIATION VTT : Recherche de bénévoles.



L'association VTT recherche de nouveaux adhérents. Si vous êtes vététistes, aimez rouler dans les bois (sur les circuits), sur les chemins dans nos campagnes, venez rejoindre l'association !

Cela vous permettra de rouler en groupe, créer un moment de convivialité, se regrouper pour aller participer aux différentes randos organisées dans le secteur le week end (lorsque l'après Covid le permettra).

Il est possible de créer une section VTC, s'il y a des volontaires. Si au 31 /12 /2021, le nombre d'adhérents est insuffisant, l'association sera dissoute.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Mr MONNERAIS Dominique au 07.78.13.10.81**. Bonnes balades à vous tous !

# Gym et Zumba : reprise des activités à la rentrée.



Afin de préparer la saison prochaine, nous aimerions connaître le nombre de personnes intéressées par les cours de gym et de zumba.

Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir vous préinscrire en nous envoyant simplement un mail à [dynamique35330@gmail.com](mailto:dynamique35330@gmail.com).

Merci de nous indiquer dans celui-ci si vous souhaitez vous inscrire ou vous réinscrire aux cours :

**Le mercredi matin de 10h15 à 11h15 : cours de gym.**

**Le jeudi soir de 19h15 à 20h15 : cours de gym puis de 20h15 à 21h15 : cours de zumba.**

## Cyclo Club Chapellois



### 540 km à vélo pour rejoindre Vigeois près d'Uzerche.

Profitant de l'assouplissement des mesures sanitaires, dimanche 23 mai, quatre chapellois, membres du Cyclo Club Chapellois Flèches Chapelloises ont pris le départ pour un périple de 540 kilomètres, pour rallier Vigeois, en Corrèze.

Accompagnés d'un véhicule d'intendance, les participants à ce raid ont parcouru les 540 kilomètres qui nous séparent de Vigeois en cinq jours. La commune est liée d'amitié avec La Chapelle-Bouëxic.

Chaque jour, environ 100 kilomètres à 130 kilomètres étaient parcourus. Le soir, un hébergement était programmé.

## US Chapelloise

**Il reste des places** : Le club de l'US Chapelloise rentre dans une nouvelle ère en ouvrant les portes de son club au football féminin. Les femmes sont déjà bien ancrées au sein du club depuis de nombreuses années en tant que bénévoles.

A ce jour, nous comptons une douzaine de filles motivées. Nous recherchons encore quelques joueuses pour étoffer l'effectif. Des équipes de jeunes joueuses sont en projet pour septembre et nous recherchons des personnes pour les encadrer.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner auprès de **Kévin CHOLLET** au 06.07.73.57.59 ou de **David TESSIER** au 06.44.24.43.62



## Réunion du 15 mars 2021 à 19 heures

*Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site [www.lachapelleboueix.fr](http://www.lachapelleboueix.fr). Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.*

### **Délibération relative à la nouvelle charte d'entretien des espaces des collectivités : intervention pour information : Mme Mathide ALIX.**

La commune de la Chapelle-Boueix adhère à la charte d'entretien des collectivités depuis 2011. Elle a atteint depuis le zéro phyto.

Après avoir entendu Mme ALIX du Grand Bassin de l'Ouest, le conseil municipal, à l'unanimité adhère à la nouvelle charte des collectivités et s'engage à maintenir ses actions zéro Phyto, de formations de ses agents et d'informations auprès des citoyens.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'adhérer à la nouvelle charte des collectivités et de maintenir les actions zéro Phyto.

### **Intervention de Mme GALERNE Valérie – Présentation projet.**

Mme GALERNE Valérie présente le projet retenu par la Destination Rennes et les portes de Bretagne « Tourisme et Art Contemporain ». Le projet participatif prévu sur les années 2021 et 2022 est budgété à hauteur de 25 000 Euros avec une subvention de 12 500 Euros de la Région Bretagne. Le projet de création sculptural sera installé en juin 2021, sur le parc de la vigne, en coordination avec la commission Aménagement de la vigne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour le projet participatif prévu sur les années 2021 et 2022 budgété à hauteur de 25 000 € avec une subvention de 12 500 €.

### **Plan communal de sauvegarde : PCS.**

Le plan communal de sauvegarde doit être renouvelé pour diverses raisons:

Changement des membres du conseil municipal.

Nouvelles réglementations.

Évolution de la commune.

Après la présentation sommaire des objectifs d'un PCS, il est décidé de créer une commission de travail. Le Maire et ses 4 adjoints, en collaboration ECTI, réaliseront cette nouvelle version qui sera validée au plus tôt par le conseil municipal et ensuite par une communication aux habitants.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Valide le renouvellement du Plan Communal de Sauvegarde ainsi la création d'une commission de travail.

### **Personnel communal :**

#### **Recrutement d'un adjoint technique territorial en CDD :**

Le conseil municipal décide du recrutement pour un CDD de 6 mois à plein temps, de Mr ROMAIN Emmanuel, pour le remplacement de Mr RAVET actuellement en congé maladie.

#### **Recrutement d'un adjoint administratif territorial en CDD :**

Le conseil municipal décide de recruter pour un CDD de 6 mois, à mi-temps, Mme LEVREUX Estelle, pour faire face à un surcroît de travail.

### **Renouvellement du contrat : Mme TRUET Sarah .**

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de Mme TRUET Sarah, à 6/35ème, pour la surveillance de la cour de l'école, dans le cadre des mesures sanitaires COVID.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Émet un avis favorable.

### **Urbanisme :**

#### **Montant des pénalités pour dossiers en infraction avec la légalité :**

Afin de faire face au non-respect des mesures d'urbanisme et conformément au décret n° 2019- 1461 du 27 décembre 2019, le conseil municipal décide d'une astreinte de 20 € par jour lorsque toutes les démarches (appel téléphonique, courriers simples, courriers AR) auront été effectués. L'astreinte courra jusqu'au dépôt d'un dossier complet à partir de la réception du courrier avec accusé réception. Cette astreinte vaut pour régularisation de travaux qui n'avaient pas été déclarés conformément.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide le montant de l'astreinte de 20 € par jour.

### **Vente terrain de la Jossais :**

La commission voirie se réunira pour se rendre à la Jossais afin de constater des besoins de clarification concernant des propriétaires privés et des terrains communaux. Suite à cette visite, des décisions pourront être prises, pour réunir les concernés.

### **Délibération modificative : zone de préemption environnementale sur la zone du Bois Chapelle :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du Conseil Municipal du 11 Janvier 2021 confirmant la délibération du 12 Octobre 2020 et décidant de donner délégation au Conseil Départemental en cas de vente des biens conformément à l'article L 142-3 du Code de l'Urbanisme donnant la possibilité de mettre en place des zones de préemption environnementales afin de conforter la préservation des espaces naturels prioritaires en Ille et Vilaine notamment la zone du Bois Chapelle. Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du mail en date du 11 Février 2021 de Mme la chargée des acquisitions foncières et partenariats – Pôle Dynamiques Territoriales – Direction Eco-Développement - Service Patrimoine Naturel du Conseil Départemental transmettant le plan du Bois Chapelle et la liste des parcelles concernées, soit une superficie totale de 47ha 36a 45ca.

Ayant entendu l'exposé sur l'instauration d'un droit de préemption environnemental sur le périmètre défini du site du Bois Chapelle, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable au principe de création par le Département d'un périmètre de préemption environnementale sur le périmètre du site du Bois Chapelle d'une superficie de 47ha36ca45a ; tel qu'il figure sur le plan annexé à la présente délibération afin de préserver, valoriser et ouvrir au public cet espace.
- Décide de donner pouvoir au Maire ou à son représentant pour prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

### **Modification du règlement intérieur du cimetière communal :**

Afin de se conformer à la réglementation et apporter une réforme à quelques litiges, il est proposé d'ajouter à l'article 3 :

- Une concession perpétuelle peut être rétrocédée par une validation d'un acte notarié si la famille est en possession d'un titre de concession.
- En l'absence de titre de concession, il n'y a pas de possibilité d'acte notarié et il sera proposé le rachat de la concession au tarif en vigueur pour 30 ans ou 50 ans.
- En l'absence de rachat de la concession, elle sera réputée vacante et mise à disposition.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents<sup>15</sup>.

- Valide la modification du règlement intérieur du cimetière communal.

### **Cabinet dentaire :**

Concernant le projet de cabinet dentaire, un premier devis de 235 000 € est proposé (travaux + architecte). Il est décidé de poursuivre la démarche avec la dentiste et de rechercher les aides possibles afin que le loyer qui sera perçu couvre les dépenses engagées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de poursuivre la démarche avec la dentiste et de rechercher les aides possibles afin que le loyer qui sera perçu couvre les dépenses engagées.

### **Adhésion à la Fondation du Patrimoine :**

Le conseil municipal décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 120 € pour l'année 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2021 pour une cotisation de 120 €.

### **Informations diverses :**

#### **Éclairage du terrain de foot :**

L'installation de l'éclairage du terrain de football est prévue pour juin 2021. La Fédération Française de Football apporte son soutien à hauteur de 10 000 €.

#### **Opération déchets :**

L'opération « déchets » proposée par le CHORUS a permis de recueillir 26 kg de déchets en 2 heures et 3 rues. Merci à la dizaine de personnes qui se sont mobilisées et merci à celles et ceux qui ne jettent pas par terre ou dans les fossés tout détritiques ou objets.

#### **Vaccinobile :**

Le vaccinobile du SDIS a permis de vacciner les 48 personnes de plus de 75 ans volontaires. Opération très appréciée par l'ARS et les moyens du département d'Ille-et-Vilaine.

Prochain conseil municipal le 19 Avril pour le vote des budgets.

## **Réunion du 19 avril 2021 à 19 heures**

### **Fiscalité locale : décision concernant le vote des taux :**

- taxe foncier bâti
- taxe foncier non bâti.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition comme suit pour l'année 2020 et en conséquence de ne pas augmenter les taux en 2021 :

- taxe foncier bâti : 37,06 %
- taxe foncier non bâti : 47,76 %

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020.

### **Approbation du compte de gestion 2020 – Commune.**

Le Compte de gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2020 par le receveur est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du compte administratif de la Commune : Année 2020.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la section de fonctionnement 2020 fait apparaître un excédent cumulé de 257 933,57 €.

Il rappelle que la section d'investissement 2020 fait apparaître un excédent cumulé de 72 975,81 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :
  - \* Budget Primitif 2021 : cpte 1068 : 257 933,57€.
  
- Décide d'affecter l'excédent d'investissement de la manière suivante :
  - \* Budget Primitif 2021 : cpte R001 : 72 975,81 €

Le compte administratif de la Commune est approuvé à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif de la Commune : Année 2021.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021 de la Commune comme suit :

#### Fonctionnement :

- Dépenses : 1 034 286,00 Euros
- Recettes : 1 034 286,00 Euros

#### Investissement :

- Dépenses : 1 188 605,28 Euros
- Recettes : 1 188 605,28 Euros

Mr COUDRAIS, Mme PERON, Mr GADONNEIX souhaitent que soit étudiée la possibilité d'un budget annexe pour le projet d'hébergements touristiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Vote le budget primitif 2021 de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC.

### **Approbation du compte de gestion 2020 – Assainissement.**

Le compte de gestion assainissement dressé pour l'exercice 2020 par le receveur est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du compte administratif 2020 – Assainissement.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la section d'exploitation du budget assainissement se solde par un excédent de l'exercice de 292 744,87 Euros.

Il rappelle que la section d'investissement du budget assainissement se solde par un déficit de l'exercice 2020 de 45 908,35 € soit un résultat de clôture de 246 836,52 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'affecter l'excédent d'exploitation de la manière suivante :
  - Budget Primitif 2021 : cpte R002 : 233 906,52 €
  - Cpte 1068 : 58 838,35 €
  
- Décide d'affecter le déficit d'investissement de la manière suivante :
  - Budget Primitif 2021 : cpte D001 : 45 908,35 €

Le compte administratif Assainissement est approuvé à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif – Assainissement – Année 2021.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021 Assainissement comme suit :

#### **Fonctionnement :**

- Dépenses : 299 183,52 Euros
- Recettes : 299 183,52 Euros

#### **Investissement :**

- Dépenses : 1 451 711,37 Euros
- Recettes : 1 451 711,37 Euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2021 - Assainissement de LA CHAPELLE-BOUEXIC.

### **Approbation du compte de gestion 2020 – lotissement.**

Le compte de gestion du lotissement dressé pour l'exercice 2020 par le receveur est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du compte administratif 2020 – Lotissement.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la section de fonctionnement du budget du lotissement se solde par un excédent de l'exercice 2020 de 111 877,51 €.

Il rappelle que la section d'investissement du budget lotissement se solde par un déficit de 47 023,13€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :
  - Budget Primitif 2021 : cpte R002 : 111 877,51 €
- Décide d'affecter le déficit d'investissement de la manière suivante :
  - Budget Primitif 2021 : cpte D001 : 47 023,13 €

Le compte administratif Lotissement est approuvé à l'unanimité.

### **Vote du budget primitif – lotissement – Année 2021.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2021 du lotissement comme suit :

#### **Fonctionnement :**

- Dépenses : 226 947,07 Euros
- Recettes : 226 947,07 Euros

#### **Investissement :**

- Dépenses : 118 763,69 Euros
- Recettes : 118 763,69 Euros

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du vote du budget primitif ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2021 du lotissement de LA CHAPELLE-BOUEXIC.

Mme PERON Virginie est partie à partir de 20h54.

### **Convention maintenance des cloches et vérification de la protection contre la foudre.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis proposé par l'Entreprise Alain MACE domiciliée 9, rue Charles Coulomb – 22950 TREGUEUX concernant la maintenance des cloches et la vérification de la protection contre la foudre, d'un montant annuel de 140,00 € HT par an soit 168,00 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de ce devis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir le devis désigné ci-dessus pour un montant annuel de 168,00 € TTC concernant la maintenance des cloches et la vérification de la protection contre la foudre.

### **Création d'une commission communale anti-érosion.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier cosigné de Vallons de Haute Bretagne Communauté, du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust, de la Chambre d'Agriculture reçu le 23 mars 2021. Michel CHAUDAGNE fixera une réunion avec les agriculteurs, la chambre d'agriculture et le Grand Bassin d'Oust.

### **Économie d'énergie pour les utilisateurs de chauffage électrique.**

Le Pays des Vallons de Vilaine et les Vallons de Haute Bretagne Communauté propose pour les utilisateurs de chauffage électrique un boîtier appelé « Voltalis » qui permet, de suivre en temps réel la consommation d'électricité. Ce boîtier est gratuit et se pilote grâce à une application mobile disponible sur iOS et Android. Une information sera faite dans l'Echo Chapellois et permettra aux personnes intéressées de s'inscrire à la mairie (voir article ci-dessous).

### **Demande de pâturage.**

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame GSELL concernant le pâturage de ses chevaux sur le terrain rue de Bout de Lande.

Le conseil municipal donne son accord.

### **Informations diverses :**

Prochaines dates :

- Le vote du budget CCAS est fixé au Mardi 4 Mai 2021 à 18h00.
- Le vote du budget de CAEC est fixé au Mardi 4 Mai 2021 à 19h00
- La commission urbanisme est fixée Jeudi 6 Mai 2021 à 18h00.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au 17 Mai 2021 à 19h.



**V**OLTALIS

 **Voltalis** En collaboration avec VHBC et Le Pays de Vallons de Vilaine, la municipalité soutient une initiative permettant aux habitants chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement du boîtier Voltalis. Installé au niveau du tableau électrique de votre logement, ce boîtier est raccordé aux radiateurs électriques et au ballon d'eau chaude. Lorsque le système électrique en a besoin, comme lors des pics de consommation par exemple, le boîtier Voltalis peut réduire brièvement la consommation de ces appareils, sans que cela n'affecte votre confort. Ces économies d'énergie, sur des milliers de foyers, sont utiles au réseau électrique et évitent le recours à des centrales thermiques polluantes. L'installation de ce boîtier, réalisée par un électricien agréé, est gratuite et sans abonnement. Tous les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires d'un logement chauffé électriquement, peuvent solliciter l'installation de ce dispositif éco-citoyen et solidaire. Dans le cadre de cette opération, des conseillers Voltalis viendront à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et prendre rendez-vous pour une installation gratuite. **Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de vous inscrire à la mairie au 02.99.92.01.15**

# HORAIRES ET PERMANENCES :

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00

**12 et 26 Juin**

**10 et 24 Juillet**

**Pas de permanences en août**

**Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.**



37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10

## Médiathèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71  
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Sur rendez vous  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71  
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus  
☎ 02.99.92.46.99  
Mairie de Guichen  
☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr  
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



## Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes  
12, rue Blaise Pascal - BP 88051  
35580 GUICHEN  
☎ 02 99 57 03 80  
accueil@vallonsdehautebretagne.fr



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -

Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à MERNEL

Se munir d'un masque. Prévoir ses outils.



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeloo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Juin 2021